

Entrée en vigueur

▲ Tableau récapitulatif des principales entrées en vigueur :

	2019	2020	2021	2022
Mesures fiscales et modifications des taux d'imposition	<p>Introduction d'un seuil d'exonération sur les gains de loterie</p> <p>Modification de l'imposition des commissions de courtage</p>	<p>Taux d'imposition effectif, impôt sur le bénéfice:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} palier : 11.89% jusqu'à 150'000 - 2^e palier : 20.13% au-delà de 150'000 <p>Introduction des mesures fiscales PM et PP</p> <p>Suppression de l'impôt foncier sur les machines de production (uniquement au niveau cantonal)</p> <p>Elargissement des déductions liées aux économies d'énergie</p>	<p>Taux d'imposition effectif, impôt sur le bénéfice:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} palier : 11.89% jusqu'à 200'000 - 2^e palier : 18.57% au-delà de 200'000 <p>Modification de l'imposition des sourciers</p>	<p>Taux d'imposition effectif, impôt sur le bénéfice:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} palier : 11.89% jusqu'à 250'000 - 2^e palier : 16.98% au-delà de 250'000